

Les essences adaptées pour les classes d'utilisation prescrites – (Classe 3 mini^{R1} requis)

Il appartient au client de vérifier la compatibilité de sa demande avec les conditions de mise en œuvre (Exposition, pente, altitude, conditions climatiques, type de public, nature du support, dimensionnement et espacement des lambourdes, nature de la fixation...).

^{R1} La classe d'emploi de l'essence est fonction des conditions climatiques de la zone et de la conception du platelage

		LE CHÊNE	LE CHÂTAIGNIER	LE ROBINIER
DURABILITÉ	Longévité selon classe d'emploi (FD P 20-651)	3.1 : L3* (> à 100 ans) 3.2 : L2* (50 à 100 ans) 4 : L1** (10 à 50 ans) *hors aubier – **hors contact avec le sol		3.1 : L3* 3.2 : L2* 4 : L1* *Hors aubier
	Durabilité fongique (NF EN 350)	DC 2 : Durable	DC 2 - Durable	DC 1 à 2 – Très durable à durable
	Durabilité aux insectes	D : Durable	D : Durable	D : Durable
	Résistances aux termites	M : Moyennement durable	M : Moyennement durable	D : Durable
CARACT. MÉCANIQUES	Densité moyenne	0,74	0,64	0,74
	Dureté (NF B54-040)	C : Dur	B : moyennement tendre	C : Dur
	Stabilité (NF B54-040)	MS : moyennement stable	MS : moyennement stable	PS : Peu stable
	Point de saturation des fibres (PSF)	31 %	30 %:	30 %
	Retrait tangentiel pour 1 % d'humidié sous le PSF	0,33 %	0,24 %	0,35 %
Pour le détail des caractéristiques mécaniques des essences se référer aux fiches techniques publiées par le CNDB (www.bois.construction.org) ou le CIRAD (https://tropix.cirad.fr) qui ont réalisé les tests et mesures appropriés.				

^{R1} (les platelages de conception classique sont considérés comme piégeants, du fait de leur surface plane et bois de bout de jonction de lame sur support unique), donc à affecter à la classe 4

Cette affectation peut être nuancée (3,2 voire 3,1) dans le cas d'un la présence d'un abri, de la zone climatique (climat méditerranéen).

Une conception facilitant l'écoulement de l'eau, selon les critères du DTU peut faire permettre un classement à moyen au lieu de piégeant (combinaison de pente sur profil, double lambourdage, isolation lame/support, limitation du confinement de l'ouvrage)

Remarque concernant les tanins :

Le chêne et le châtaignier contiennent des tanins, (non nocifs) qui provoquent des coulures noirâtres lors des premières pluies. Ces coulures disparaissent avec le temps.

Le robinier contient très peu de tanins

Remarque concernant l'aubier et la perméabilité :

Le Duramen (bois parfait) du **chêne** du **châtaignier** et du **robinier** est non imprégnables par des produits de préservation. L'aubier est imprégnable.

Les lames de terrasses et platelages ne contiennent quasiment pas d'aubier.

Les lambourdes contenant de l'aubier sont traitées cl. 4

Degré d'humidité des bois sortie d'usine : 17 % ± 2 %. - si compatible avec délai de livraison exigé.

Degré d'humidité maximum conseillé des bois à la mise en œuvre : 18% -

Se reporter aux cartes du DTU ou fascicule FD P 20-651 concernant l'humidité relative des bois par région pour déterminer le degré de mise en œuvre optimal en fonction de la saison et de la localisation.

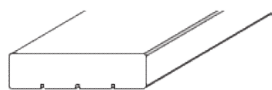
Prévoir l'espacement des lames en fonction de la dilatation des bois.

Une prestation de séchage complémentaire peut être nécessaire en fonction des conditions de mise en œuvre l'été dans les régions à taux d'humidité faible.

Caractéristiques mécaniques des éléments: Les lames de platelages extérieurs doivent être conformes à la norme NF B54-040. Bien que n'étant pas destinées à assurer des fonctions structurales, les lambourdes doivent avoir une performance mécanique correspondant au minimum à C18 (résineux ou D18 pour un platelages de sollicitation 1 (résidentiel). Un choix conforme aux critères du classement supérieurs D24/30 est possible sur demande. Il permet d'augmenter l'entraxe des lambourdes- La certification est soumise à une plus-value.

Les profils et sections de lames :

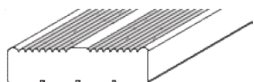
Contre-face rainurée si demandé (conseillé pour éviter tuilage et fentes, quasi indispensable pour une conception élaborée)



Dessus lisse, (conseillé pour éviter la rétention d'eau)
arêtes longitudinales supérieures arrondies $r = 2 \text{ mm}$ (proposé pour éviter éclis)

Largeurs 88^{s1}/110/125/140

^{s1} non retenu dans le DTU 51.4



Dessus rainuré, (déconseillé car favorise rétention d'eau)
(deux bandes de 40 mm à 7 cannelures avec méplat central de 20 mm),
arêtes longitudinales supérieures arrondies $r = 2 \text{ mm}$

Largeurs 125/140



Dessus lisse, bombé avec flèche de 2 mm^{B1}
(^{B1} Le DTU conseille 4 %, soit 4 mm pour 95 large à 6 mm pour 140 de large,
techniquement impossible en ce qui nous concerne),
arêtes longitudinales supérieures arrondies $r = 2 \text{ mm}$

Largeurs 88/110/125/140

Section	Coef. Élanc.	CHÊNE (Coef él. 5*)	CHÂTAIGNIER (Coef él. 5*)	ROBINIER (Coef él. 4*)
22 x 88	4,00	✗(c-1)	✗(c-1)	✓(*)
28 x 110	3,93	✓(c-1)	✓(c-1)	✓(1)
28 x 125	4,46	✓(1)	✓(1)	✓(0)
28 x 140	5,00	✓(1)	✓(1)	✗
35 x 110	3,14	✓(c-2)	✓(c-2)	✓(c-1)
35 x 125	3,57	✓(c-1)	✓(c-1)	✓(1)
35 x 140	4,00	✓(c-1)	✓(c-1)	✗
40 x 110	2,75	✓(c-2)	✓(c-2)	✓(c-1)
40 x 125	3,13	✓(c-2)	✓(c-2)	✓(c-1)
40 x 140	3,50	✓(c-1)	✓(c-1)	✗

✓ : section standard, conforme DTU

✓ : Section standard, hors DTU

✗ : section non disponible

(*) coefficient élancement correct mais DTU démarre à 90 de large

(0) : coefficient d'élancement supérieur aux recommandations du DTU (5)

(1) : coefficient d'élancement compatible à une utilisation en platelage de conception courante (réputée piégeante)

(C-1-2) Une réduction de 1 (à 2) point(s) du coefficient d'élancement combinée à une contre-face rainurée ainsi que le respect du point 5. du DTU (Prescription de mise en œuvre) permet une conception élaborée plus compatible avec certaines contraintes climatiques ou d'exposition.

Les longueurs de lames :

En standard : 1,20 / 1,60 / 2,00 / 2,40

Le DTU terrasses 51.4 ne traite pas de la pose de terrasses en lames aboutées. Nous ne proposons pas ce produit. Nous proposons des lames linéaires avec des longueurs pour entraxes de 40 cm en standard. D'autres entraxes selon calepinage sont possibles sur demande, Longueurs obligatoirement panachées, ou commande « toutes longueurs » possible.

Les lames sont coupées à la dimension, mais avec une tolérance de 20 mm et sans équerrage

Coupe à angle droit ou en biais possible sous conditions.

Prestations optionnelles complémentaires (sous conditions) :

- Incrustation d'une bande de résine anti-dérapante de 3x16 mm (résine... + silice...)
- Préperçage - lamage des lames (obligatoire pour la pose des bois durs)
- coupe à angle droit, rainure queue d'aronde etc...
- Toute prestation d'usinage CNC spécifique
- fourniture de la quincaillerie de pose



Il appartient au client de vérifier la compatibilité de sa demande avec les conditions de mise en œuvre

(Exposition, pente, altitude, conditions climatiques, type de public, nature du support, dimensionnement et espacement des lambourdes, nature de la fixation...) - Nous étudions toute alternative aux solutions proposées ci-dessus -